



AVIS

Objet: SIDERO – Construction et exploitation d’un bassin d’orage d’un volume de 206 m³ avec décharge vers le cours d’eau « Alzette » et réalisation d’un collecteur d’amenée à Mersch.

Il est porté à la connaissance du public que l’arrêté d’autorisation de Madame la Ministre de l’Environnement du 9 novembre 2023, réf EAU/AUT/19/0091/R23.2, concernant la construction et exploitation d’un bassin d’orage d’un volume de 206 m³ avec décharge vers le cours d’eau « Alzette » et réalisation d’un collecteur d’amenée à Mersch, est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l’inspection des intéressés pendant la période du 24 novembre 2023 au 2 janvier 2024 inclus.

Mersch, le 23 novembre 2023
le secrétaire, le bourgmestre,